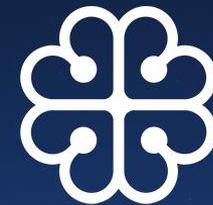


# Mesures économiques de la Ville de Montréal en réponse aux tarifs USA-Canada



## Présentation au comité exécutif

Service du développement économique  
Service de l'approvisionnement  
2 avril 2025



---

## Table des matières

- Objectif
- Contexte
- Mesures proposées
  - Mesures de soutien aux PME
  - Mesures pour le volet achats et approvisionnement

---

## Objectif

Présenter des **mesures ciblées immédiates et d'autres mesures complémentaires** à court et à moyen terme en vue d'appuyer les entreprises les plus touchées par les tarifs douaniers américains ainsi que les mesures de rétorsion du Canada. Des mesures :

- complémentaires à celles du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec;
  - **de diversification des marchés d'exportation**, de substitution des importations américaines et de renforcement de la productivité des entreprises;
  - favorisant **l'achat local**.
- 
- Présenter les **mesures mises en place** pour le volet des **achats et approvisionnements municipaux**.

---

## Contexte

Les États-Unis ont annoncé **l'imposition de tarifs douaniers** sur les produits importés du Canada.

- Ces tarifs pourraient avoir des **impacts très négatifs sur l'économie** montréalaise, entraînant notamment des pertes d'emploi et ultimement une récession.
- Les **mesures de rétorsion des produits importés** des États-Unis **nuiraient également à l'économie** canadienne.

Par ailleurs, **l'incertitude** causée par la multiplication des annonces au sud de la frontière retarde les décisions d'investissement et d'embauche des entreprises et donc **ralentit l'économie locale**.

## Mesures de soutien aux PME

### Mesures immédiates

#### Mesures – 36,91 M\$

Mise en place d'un comité de partenaires économiques de soutien aux entreprises

Renforcement de l'équipe Affaires Montréal

Fonds PME MTL

**Moratoire immédiat de 6 mois sur le capital et les intérêts**, et amortissement exceptionnel des prêts pouvant aller au-delà de 84 mois

Fonds en soutien à l'innovation, à la productivité et au développement durable (Subvention max. : 50 k\$)

Fonds d'investissement en innovation (Prêts max. : 150 k\$)

Veille stratégique sur les impacts des mesures sur un échantillon d'entreprises métropolitaines

---

## Mesures de soutien aux PME

Mesures complémentaires

### Mesures – 1,7 M\$

#### Volet 1 – Diversification des marchés et productivité

Renforcement de l'**accompagnement des entreprises** (missions commerciales, accueil de délégations, maillages, etc.)

Appel à projets aux secteurs stratégiques afin d'agir en amont dans la **préparation à la diversification des marchés**

**Programme d'accompagnement** des PME en innovation de produits ou de services

#### Volet 2 : Résilience des chaînes d'approvisionnement

**Appui à l'achat local** par les entreprises montréalaises en accentuant les activités de maillage d'entreprises d'ici avec des donneurs d'ordre locaux, du reste du Québec et du Canada

## Mesures pour le volet achats et approvisionnement

Seuil d'acquisition	Mesures mises en place	Actions/outils
Appels d'offres publics	<p>Mesures à exécuter selon l'ordre suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Limitier</b>, lorsque possible <b>les appels d'offres (sous le seuil de 353 300 \$) aux fournisseurs ayant une place d'affaires au Canada ou au Québec</b> et/ou <b>Intégrer un critère d'évaluation qualitatif de préférence canadienne</b> (maximum 10%).</li><li>2. <b>Ouvrir les appels d'offres uniquement aux signataires des accords</b>, ce qui exclut clairement les fournisseurs américains n'ayant pas d'établissements dans les territoires concernés par ces accords.</li><li>3. Pour les <b>cas d'exceptions</b> pour lesquels la nature du marché ne permet pas d'exclure les fournisseurs américains+:<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Appliquer la pénalité imposée par le règlement</b> gouvernemental, pour les quatre catégories d'achat concernées, selon la matrice des pénalités (10 à 25 %).</li><li>○ <b>Obtenir l'autorisation du directeur du Service de l'approvisionnement</b> avant le lancement de l'appel d'offre et justification de l'exception.</li></ul></li></ol>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Documents contractuels adaptés</li><li><input type="checkbox"/> Addendas en cours pour tous les appels d'offres lancés mais non octroyés</li><li><input type="checkbox"/> Matrice de prise de décision pour la détermination du pourcentage de pénalité pour les catégories concernées</li></ul>

+ Fournisseur américain : entreprise américaine ayant un établissement aux États-Unis, mais n'en ayant pas au Québec ni dans un autre territoire couvert par un accord intergouvernemental applicable.

7

Catégories pour les contrats d'approvisionnement, concernées par le règlement imposant des conditions à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux : Matériel et logiciels informatiques, fournitures et équipements médicaux, produits pharmaceutiques et instruments scientifiques.

## Mesures pour le volet achats et approvisionnement

Seuil d'acquisition	Mesures mise en place	Actions/outils
<b>Appels d'offres sur invitation</b>	<ol style="list-style-type: none"><li><b>Seules les entreprises ayant un établissement au Québec ou dans un territoire couvert par un accord intergouvernemental (Canada et Europe) applicable doivent être invitées. Prioriser les fournisseurs locaux (Montréalais, Québécois ou Canadiens).</b></li><li><b>Étendre le marché vers des fournisseurs non américains même si le territoire n'est pas couvert par un accord intergouvernemental.</b></li><li>Pour les cas d'exceptions pour lesquels la nature du marché ne permet pas d'exclure les fournisseurs américains+:<ul style="list-style-type: none"><li>Obtenir <b>l'approbation du directeur du Service ou de l'arrondissement</b> avant le lancement de l'appel d'offre et justification de l'exception.</li><li>Obtenir <b>l'autorisation du conseil municipal ou du conseil d'arrondissement avant de procéder, pour les catégories visées par le décret.</b></li></ul></li></ol> <p>Une délégation de ces autorisations aux fonctionnaires est en préparation afin d'éviter les délais et les impacts opérationnels et est conditionnelle au dépôt d'un rapport mensuel de ces autorisations, au CE.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Guide détaillé pour les unités d'affaires et séances d'informations</li><li><input type="checkbox"/> Répertoire des fournisseurs locaux responsables et carte interactive sur l'île</li><li><input type="checkbox"/> Fichier fournisseur de la Ville pour identifier les fournisseurs avec place d'affaires au Québec et au Canada</li></ul>

Fournisseur américain : entreprise américaine ayant un établissement aux États-Unis, mais n'en ayant pas au Québec ni dans un autre territoire couvert par un accord intergouvernemental applicable.

## Mesures pour le volet achats et approvisionnement

Seuil d'acquisition	Mesures mises en place	Actions/outils
<b>Achat de gré à gré (sous le seuil de l'appel d'offre public) et achats par carte d'approvisionnement.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Ces contrats <b>ne peuvent être attribués</b> qu'à des entreprises ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable. <b>Prioriser les fournisseurs locaux</b> (Montréalais, Québécois ou Canadiens).</li></ul> <ol style="list-style-type: none"><li><b>Étendre le marché à des fournisseurs non américains même si le territoire n'est pas couvert par un accord</b> intergouvernemental.</li><li>Pour les cas d'exceptions pour lesquels la nature du marché ne permet pas d'exclure les fournisseurs américains+:<ul style="list-style-type: none"><li>Obtenir <b>l'approbation du directeur du Service ou de l'arrondissement.</b></li><li>Obtenir <b>l'autorisation du conseil municipal ou du conseil d'arrondissement avant de procéder, pour les catégories visées par le décret.</b></li></ul></li></ol> <p>Une délégation de ces autorisations aux fonctionnaires est en préparation afin d'éviter les délais et les impacts opérationnels et est conditionnelle au dépôt d'un rapport mensuel de ces autorisations, au CE.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Guide détaillé pour les unités d'affaires et séances d'informations</li><li><input type="checkbox"/> Répertoire des fournisseurs responsables et carte interactive</li><li><input type="checkbox"/> Fichier fournisseur de la Ville pour identifier les fournisseurs avec place d'affaires au Québec et au Canada</li></ul>

9 Fournisseur américain: entreprise américaine ayant un établissement aux États-Unis, mais n'en ayant pas au Québec ni dans un autre territoire couvert par un accord intergouvernemental applicable.

Service du  
développement  
économique

Service de  
l'approvisionnement

Montréal 